

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Dimanche 13 juin 2021  
9h30

### **SYSTÈME DE VOTATION**

#### **Nombre de votes selon le membership du club**

Chaque club dûment affilié (membre collectif) a droit à un nombre de votes selon le membership de son club en date de 30 jours avant la date de l'assemblée générale annuelle.

Nombre de votes selon le membership du club :

- 1 à 10 membres : aucun droit de vote
- 11 à 30 membres : 1 vote
- 31 à 60 membres : 2 votes
- Plus de 60 membres : 3 votes

#### **Bonification « Programme excellence »**

Un club dûment affilié (membre collectif) peut obtenir des votes supplémentaires en fonction du nombre d'athlètes identifiés qu'il compte au programme Excellence selon le barème suivant :

Chaque athlète:      Excellence = 40 points  
                              Élite = 20 points  
                              Relève = 5 points

Votes selon le nombre d'athlètes identifiés :

- 26 à 49 points : 1 vote supplémentaire
- 50 points et plus : 2 votes supplémentaires